

SEANCE DU 16 Décembre 2011

L'an deux mille onze le seize décembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de La Chapelle St Sauveur s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Claude BRICAUD, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 9 décembre 2011

Etaient présents : M. BRICAUD, Mme MESNEL , MM. LEFEBVRE, PETIT, OGER, Mme GAUTIER , MM. SOULARD, PIRÉ, LOEFFLER, JÉZÉQUEL, CASTEL.

Excusés : Mme Christine BLANCHET
M. Patrice CHAMPAIN

Absents : Mme Irène LONGÉPÉ, MM Philippe MOREAU,

Secrétaire de séance : M. Pascal OGER

Observation sur le précédent compte rendu : M. Jean-Marc LOEFFLER fait remarquer que son observation, relative au taux d'augmentation appliqué sur les tarifs communaux, n'a pas été portée sur le compte rendu du mois de novembre. La commission précise que les taux proposés ont pour objectif d'être en cohérence avec la dernière étude financière réalisée par la Trésorerie.

ORDRE DU JOUR

- Droit de préemption urbain
- Avis du Conseil zones de développement de l'éolien
- Information zones humides
- Inventaire des potentialités d'urbanisation
- Projet lotissement
- Assurances
- Questions diverses

M. Claude BRICAUD demande à inscrire à l'ordre du jour une question relative à un virement de crédits à la section de fonctionnement.

Les membres du conseil municipal n'y voient pas d'objection.

2011.12.01 - VIREMENT DE CREDITS - DM 2011-03

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité les virements de crédits suivants

du compte 60621	combustibles	- 1 800,00 €		
du compte 61522	entretien de bâtiments	- 2 000,00 €		
du compte 61523	entretien voies et réseaux	- 1 500,00 €		
du compte 6232	fêtes et cérémonies	- 600,00 €		
	au compte 6411	personnel titulaire	+ 3 100,00 €	
	au compte 6413	personnel non titulaire	+ 2 700,00 €	
	au compte 66111	intérêts	+ 100,00 €	

2011.12.02 - DROIT DE PREEMPTION URBAIN - 14, rue de Bretagne

Il est présenté une demande de droit de préemption urbain pour la parcelle cadastrée E 783 située 14, rue de Bretagne, d'une superficie de 46 m², appartenant à La SCI Garde Cote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption urbain.

M. Patrice CHAMPAIN, qui avait prévenu M. le Maire qu'il serait en retard, rejoint la séance.

2011.12.03 - AVIS CONSEIL ZONES DE DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN

M. le Maire informe les membres du conseil qu'ils sont invités à donner leur avis sur des zones de développement de l'éolien.

Il rappelle que la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis a la compétence relative aux zones de Développement Eolien du Pays d'Ancenis. Une étude pour la création de ces zones a été lancée.

Aujourd'hui le dossier en est au stade de l'instruction auprès des services préfectoraux.

La commune est limitrophe de deux secteurs portant sur les périmètres de Zone de Développement de l'Eolien. Le Conseil Municipal prend connaissance de ces zones.

La première se situe entre les Bourgs de Maumusson Belligné et la Rouxière. La seconde, quant à elle, est située entre Varades Belligné et La Chapelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **EMET**, à l'unanimité, un avis favorable aux zones présentées.

INFORMATION ZONES HUMIDES

M. Gérard PETIT rappelle les étapes et le calendrier relatifs à l'inventaire des zones humides

- | | |
|--------------------------------|--|
| 4 décembre 2009 | → réunion de lancement de l'opération |
| 14 décembre 2010 | → réunion du groupe de suivi communal (démarche, méthodologie, carte des aires de prospection) |
| 13 janvier 2011 | → Sortie "pédagogiques" sur Bonnoeuvre |
| 30 juin 2011 | → Remise carte provisoire par la Compa |
| 26 juillet 2011 | → Invitation à prendre connaissance de la carte par les exploitants et le groupe de suivi communal |
| 1 ^{er} septembre 2011 | → Levées des doutes sur le terrain avec les membres du groupe de travail |
| 29 septembre 2011 | → Réunion de bilan pour validation des inventaires par le groupe de suivi communal |
| 25 octobre au 15 novembre | → affichage de la carte avec registre pour observations. |

M. Gérard PETIT informe les conseillers municipaux que les zones ayant fait l'objet de remarques lors de l'affichage feront l'objet d'une réponse aux pétitionnaires.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Validation par la Compa
- Validation par le Conseil Municipal
- Validation par la Commission Locale de l'Eau.

INVENTAIRE DES POTENTIALITES D'URBANISATION

M. Alain LEFEVRE informe les conseillers de la réception en mairie de différents documents relatifs au repérage des "dents creuses", établis par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

Il précise que la commission urbanisme avait également travaillé sur les espaces lacunaires de la Commune. Si bien que la validation de "dents creuses" entre la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et des élus communaux s'est fait très rapidement.

Les cartes d'identification des dents creuses potentielles sont présentées aux conseillers.

2011.12.04 - PROJET LOTISSEMENT

M. Claude BRICAUD informe les membres du conseil que la commission urbanisme a étudié la possibilité de réaliser un lotissement. Si le Conseil est favorable à cette question, il conviendra de créer un budget lotissement.

M. Alain LEFEBVRE précise que la Commission a tout d'abord répertorié les terrains communaux inoccupés. Les terrains situés près du lotissement du Perchage ont notamment retenu l'attention des membres de la commission. Une esquisse de plan a été projetée.

Il rappelle également qu'aujourd'hui on a des demandes d'achat de terrains viabilisés que la Commune ne peut satisfaire.

Il demande aux membres du Conseil si la commission doit continuer sa démarche en vue de la création d'un lotissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE**, à l'unanimité, de poursuivre l'étude

2011.12.05 - ASSURANCES PERSONNEL COMMUNAL

Les risques statutaires du personnel affilié à la CNRACL et à l'IRCANTEC arrivent à échéance le 31 décembre prochain.

La Commune peut, par l'intermédiaire du Centre de Gestion de Loire Atlantique souscrire un contrat groupe.

Actuellement l'assureur est la Compagnie GENERALI et le Gestionnaire, DEXIA SOFCAP

Durée : 4 ans

Date d'effet : 01/01/2009

Régime : Capitalisation

Taux agents CNRACL : 5,60 %

Taux agent IRCANTEC : 1,54

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions en résultant

QUESTIONS DIVERSES

1. Réunions Conseil 2012

Les réunions du Conseil Municipal sont prévues le 2^{ème} vendredi de chaque mois.

2. Capricornes

M. Patrick JÉZÉQUEL s'étonne qu'aucune suite n'ait été donnée à la demande d'un Chapellois, qui s'interrogeait, via le site internet, sur la présence ou pas de capricornes dans certaines maisons de la commune. A son avis il est inutile de promouvoir une communication au travers du site internet de la Commune si la Mairie ne répond pas aux interrogations qui lui arrivent par ce canal.

Une réunion entre le personnel administratif de la Mairie et la Commission vie locale sera organisée en janvier, relative au site internet de la Commune.

Quant à la personne sollicitant des renseignements sur la présence de capricornes, un courrier lui sera adressé prochainement.

3. Pneus crevés

M. Nicolas CASTEL informe les conseillers des dégradations qui continuent à être commises sur les véhicules place de l'église. M. Claude BRICAUD signale que c'est en effet un problème préoccupant. Il précise que les gendarmes passent dans notre commune toutes les nuits.

4. Bulletins

Des bulletins municipaux sont remis aux conseillers présents pour une distribution avant le 1^{er} janvier.

La prochaine réunion aura lieu le 13 janvier 2012.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.